

## PROCES-VERBAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL Le Collet-de-Dèze

#### Séance du 12 Octobre 2021 à 20h00

L'an deux mil vingt et un le mardi 12 octobre à 20 heures 00, le conseil municipal de la commune du Collet-de-Dèze dûment convoqué en date du 06 octobre 2021, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Marc SOUSTELLE, Maire.

##### Etaient présents :

Marc SOUSTELLE, maire, Edith BORRELY, Christian ROUX, Annie LAUZE, Cédric MARTIN, adjoints, Ruben DELEUZE, Christian FOUQUART, Laure GAUTHIER, Jean-Michel LACOMBE, Nathanaël PIT, Arnaud PLAN, Pierre TREBUCHON, Marc VILLARET conseillers municipaux.

##### Absents : -

Procurations : Bernard BRUN à Ruben DELEUZE

Le procès-verbal du 31 août 2021 est approuvé à l'unanimité.  
M. Marc VILLARET est désigné secrétaire de séance.

#### 1. BIOSPHERA : DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Par délibération en date du 31.08.2021 le conseil municipal décidait d'adhérer au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles à compter du 01/01/2022 au titre de la compétence « man and Biosphere ». Il y a maintenant lieu de désigner un représentant titulaire et un suppléant auprès de ce syndicat.

##### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

DESIGNE les représentants suivants :

- Titulaire : Marc SOUSTELLE
- Suppléant : Christian ROUX

**Voté à l'unanimité**

#### 2. SELO : DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Le maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de désigner un représentant titulaire et un suppléant auprès de la SELO. La SELO est une société d'Economie Mixte Locale (SEML).

##### **Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

DESIGNE les représentants suivants :

- Titulaire : Christian ROUX
- Suppléant : Marc SOUSTELLE

**Voté à l'unanimité**

#### 3. GARDERIE MUNICIPALE : TARIFS

Pour faire suite à la commission scolaire, les horaires de la garderie municipale du matin et du soir seront élargis. Elle débutera à compter du 08/11/2021 pour une période d'essai jusqu'aux vacances de Noël.

Les horaires seront les suivants :

- Matin : 7h30 à 8h00 : payant / 8h00 à 8h50 : gratuit
- Soir : 16h30 à 17h00 : gratuit / 17h00 à 18h00 : payant

Il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur les tarifs suivants :

- Matin : 7h30 à 8h00 : 1€
- Soir : 17h00 à 18h00 : 2€
- Matin + Soir : 2.50€

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** l'élargissement payant des horaires de la garderie.

**FIXE** les tarifs garderie suivants :

- Matin : 7h30 à 8h00 : 1€ (gratuit de 8h00 à 8h50)
- Soir : 17h00 à 18h00 : 2€ (gratuit de 17h00 à 18h00)
- Matin + Soir : 2.50€

**PRECISE** que la garderie payante sera mise en place à compter de la rentrée des vacances de Toussaint, le 08/11/2021.

**PRECISE** que ce service ne sera ni une aide aux devoirs ni un accompagnement scolaire.

**Voté à l'unanimité**

#### **4. LOCATION ANCIENNE MAIRIE + LOGEMENT AU-DESSUS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Les locaux actuels étant trop étroits, la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère, souhaite louer les anciens locaux de la mairie ainsi que le logement situé au-dessus pour y installer ses bureaux et une salle de réunion.

Christian Fouquart fait part de son désaccord sur le sujet. Il est favorable à la création d'une maison de la communauté sur le terrain des Abrix. De plus, le logement au-dessus de la mairie pourrait être réhabilité afin d'y loger une famille.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**EMET** un accord de principe sur la location des anciens locaux de la mairie et du logement du dessus à la communauté de communes. Le montant du loyer sera voté lors d'un prochain conseil municipal.

**Voté à la majorité**

Pour : 8

Contre : 1 (C. Fouquart)

Abstentions : 5 (R. Deleuze, B. Brun, L. Gauthier, N. Pit, JM Lacombe)

#### **5. PROJET CENTRE-BOURG**

Suite à une réunion de travail sur le projet Centre-bourg, il est demandé au conseil municipal de valider la méthodologie et d'en faire ressortir les projets prioritaires.

Ruben Deleuze rappelle les projets en cours ou sur lesquels des études ont été faites :

- EHPAD La Soleillade (en cours)
- Assainissement Quartier de l'Eglise et de la Rampe (en cours)
- Aménagement de la place du kiosque (étude)
- Vidéosurveillance (étude)
- Traitement UV eau potable (étude)

Pour la suite, il est proposé de donner une priorité aux projets suivants :

- Aménagement Les Abrix (gîte communal) : contact architecte
- Hôtel du Nord : contact avec Ecole des Mines Alès
- Aménagement entre-deux ponts + passerelle

Il est également proposé de confier Mme Marion Roschbach, agent de la Communauté de Communes en charge du développement territorial, la rédaction des fiches projets et la recherche des financements possibles.

**Voté à l'unanimité**

## 6. QUESTION DIVERSES ET INFORMATIONS

- **CLECT**

Jean-Michel Lacombe fait un point d'information sur la CLECT qui sera soumise au vote lors d'un prochain conseil municipal.

- **Transfert compétence Eau- Assainissement à la Communauté de Communes**

Jean-Michel Lacombe souhaite connaître la position de la commune concernant le transfert de la compétence Eau-Assainissement à la Communauté de Communes. La majorité du conseil municipal est favorable à une conservation de cette compétence jusqu'en 2026.

- **Extension du réseau électrique aux Elzières**

Christian Roux présente un devis du SDEE pour l'extension du réseau électrique aux Elzières. En fonction de la solution retenue par Mme Salles, la quote-part de la commune s'élèvera entre 2200€ et 2600€. Le conseil municipal émet un avis favorable au paiement de la quote-part communale pour cette extension électrique conformément aux devis établis par le SDEE.

- **Vidéosurveillance**

L'adjudante-chef Valérie VIANNES, référent sûreté en prévention situationnelle, a remis au maire le diagnostic concernant l'extension du système de vidéo-protection sur la commune.

Il sera nécessaire de faire réévaluer le devis et de redéposer un nouveau dossier DETR sur 2022.

- **Tabac - Presse**

Le tabac est ouvert depuis le mardi 05/10/2021. Mme France Nathalie, gérante du tabac-presse, demande au conseil municipal une exonération d'un mois de loyer afin de faciliter le lancement de ce commerce.

**Voté à l'unanimité.**

- **Lettre M. robert Zacharewicz**

Lecture est faite du courrier de M. Robert Zacharewicz relatif aux obligations légales de débroussaillage.

- **EHPAD La Soleillade**

Annie Lauze informe l'assemblée des différents désordres rencontrés au sein de l'EHPAD lors des dernières fortes pluies (fuites, infiltrations, chute faux-plafond...), et demande que quelque chose soit fait pour remédier à ces problèmes qui se répèteront à chaque épisode cévenol.

Pierre Trébuchon rappelle que cet établissement est le premier employeur de la commune et qu'il est indispensable d'intervenir.

Une étude sera faite avec un maçon notamment pour envisager la suppression du velux.

- **Assainissement Quartier de l'Eglise et de la Rampe**

Réunion de la commission d'appel d'offres le 20.10.2021 à 9h30 pour l'ouverture des plis.

- **Ordures ménagères**

Christian Roux fait un point d'information suite à la réunion sur les ordures ménagères/déchetterie. Il est proposé de mettre en place un compacteur à cartons.

- **Marché de Noël / Téléthon**

Organisation d'un marché de Noël et journée Téléthon le samedi 11 décembre 2021.

Séance levée à 22H30

Le Maire



Marc SOUSTELLE